

# S'installer en tant que professionnel de santé

Professionnels de santé, vous envisagez d'exercer à Cergy ? La ville peut vous aider dans votre installation.

Pour répondre à la demande en matière de santé et lutter contre la désertification médicale, la ville de Cergy choisit d'apporter le plus grand soin à l'installation des professionnels de santé sur son territoire.

Pour vous accompagner, un référent unique est à votre disposition. Celui-ci vous présentera les aides à votre disposition et vous épaulera au fil de vos démarches. Découvrez son contact, ainsi que les aides qui vous sont proposées.

## **Votre référent unique, à contacter pour toute question et besoin :**

Téléphone : [01 34 33 32 02](tel:0134333202)

Mail : [sante.pro@cergy.fr](mailto:sante.pro@cergy.fr)

## **Nos aides pour votre installation à Cergy**

### **Accompagnement dans la recherche de locaux adaptés à vos souhaits**

La ville vous réserve des locaux sur tout le territoire.

On y trouve notamment **un centre de santé récent**, ouvert dans le quartier prioritaire de la politique de la ville en 2023 ou encore des locaux achetés par la ville pour vous les confier à prix attractifs, dans différents quartiers.

Sur des **constructions nouvelles**, il est prévu de consacrer des surfaces destinées aux cabinets médicaux.

La ville recense également les **locaux privés disponibles** adaptés à l'exercice d'une profession médicale et vous met en lien avec les bailleurs.

### **Appui dans les recherches de financements, lorsque votre structure est éligible**

La ville de Cergy a été classée par l'ARS en **[Zone prioritaire plus](#)**.

Cette classification permet, selon vos modalités d'exercice et d'installation, de **mobiliser des aides financières spécifiques**. La ville vous accompagne dans vos relations avec les financeurs potentiels et lors du montage de votre dossier.

## **Suivi des dossiers d'urbanisme en lien avec les services gestionnaires**

Si vous avez trouvé des locaux par vos propres moyens, et s'ils ne sont pas adaptés à votre activité, **la ville peut vous accompagner dans vos démarches** : permis, déclaration d'Établissement recevant du public, lien avec la copropriété...

## **Diffusion de l'information de votre installation à la population**

La ville de Cergy souhaite contribuer à l'accès aux soins de ses habitants.

Dans cette optique, elle utilise ses **canaux de communication** pour les informer de l'arrivée de nouveaux professionnels de santé (journal municipal, site web, réseaux sociaux).

## **Mise en lien avec les professionnels de santé du territoire dans le secteur de la prévention et du soin**

Grâce à la considération de la ville pour la santé depuis plusieurs années, le service santé municipal dispose d'**un réseau de partenaires santé solide**. Il vous mettra en relation avec les acteurs avec lesquels il vous semble intéressant de collaborer, parmi lesquels :

- la Communauté professionnelle territoriale de santé de l'Axe majeur (CPTS) ;
- l'Union régionale des professionnels de santé IDF (URPS) ;
- la délégation départementale du Val d'Oise de l'ARS, dont le siège est à Cergy ;
- le groupe hospitalier NOVO (Nord-Ouest Val-d'Oise) ;
- une centaine d'associations de prévention santé ;
- le planning familial ;
- le centre de département de dépistages et de soins (CDDS) ;
- deux centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ;
- la protection maternelle et infantile (PMI) ;
- la maison départementale pour les personnes handicapée (MDPH) ;
- la maison sport santé ;
- la maison prévention santé ;

- le dispositif d'appui à la coordination (Coordinov) ;
- le comité départemental d'éducation pour la santé (CODES) ;
- le centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC) ;
- le centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) ;
- et 14 pharmacies.

Dans l'exercice de vos fonctions, vous pourrez aussi vous appuyer sur 2 dispositifs, témoins du dynamisme local en matière de prévention et de soins :

1. le [Contrat local de santé 2023-2028](#), porté par la ville,
2. et le [Conseil local de santé mental](#), porté par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

## Pourquoi vous installer à Cergy ?

### Un cadre de vie agréable, entre ville et nature

- **A 25 km au nord-ouest de Paris ;**
- **Aux portes du Vexin français**, reconnu pour son patrimoine naturel et architectural ;
- **Infrastructures routières et ferroviaires développées ;**
- De **nombreux espaces verts dans la ville** (25% de la superficie totale de la ville est occupée par des espaces verts ou naturels, avec notamment 40 hectares d'étangs, 171 hectares d'espaces boisés, une plaine maraîchère, une coulée verte...) ;
- **Plusieurs lieux à l'architecture remarquable** (l'Axe majeur, l'Horloge, le parc François Mitterrand, l'Île-de-Loisirs, le Port Cergy, la Maison du Parc Anne et Gérard Philippe, l'Église Saint-Christophe...)

### Une vie étudiante et économique dynamique

Avec de nombreuses entreprises de divers secteurs, 16 écoles d'enseignement supérieur, et l'université CY Cergy-Paris avec plus de 200 diplômes et formations proposés.

### Une effervescence culturelle, sportive et associative

Cergy, c'est aussi 4 maisons de quartier, 3 médiathèques, une quinzaine d'équipements culturels, plus de 184 équipements sportifs et plus de 240 associations.

## **Ce contenu vous a-t-il été utile ?**

Votre avis nous aide à améliorer nos contenus.

Oui, très utile !   Non, pas vraiment

Merci pour votre retour.

Retirer mon vote

Pouvez-vous nous dire ce qui pourrait être amélioré ? (facultatif)   Envoyer mon  
commentaire